

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2026

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2398)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 20

AMENDEMENT

présenté par
M. Caron

ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« santé »

insérer les mots :

« notamment en ce qui concerne les conséquences de la consommation excessive de viande sur la santé, ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa 6, après le mot :

« intégrant »,

insérer les mots :

« la végétalisation de l'alimentation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure dans le code de l'éducation les apprentissages liés à la durabilité de l'alimentation et à ses impacts sur la santé, notamment en ce qui concerne la nécessité de réduire la consommation de la viande et de végétaliser l'alimentation. En effet, la végétalisation de notre alimentation est indispensable pour notre santé, pour l'environnement et pour le bien-être animal, comme le conçoivent d'ailleurs la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), les recommandations du Haut Conseil pour le climat, du GIEC, de l'ADEME, de l'OMS, de l'INRAE, du CIRC, et de

tant

d'autres.

En effet, la consommation de viande est à l'origine de nombreux problèmes : environnementaux, sanitaires, éthiques. A l'occasion des 40 ans de la première conférence mondiale sur le climat, 11 000 scientifiques venant de 153 nations ont lancé un nouveau cri d'alerte sur le changement climatique, préconisant notamment de réduire notre consommation de viande. En effet, en plus des souffrances animales indicibles qu'elle occasionne, la production de viande est extrêmement polluante (68 % des émissions nationales de méthane, sans compter toutes les externalités négatives de pollution des sols, etc), et est mauvaise pour la santé.

Dans un rapport publié en novembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait qu'en 2020, 2,4 millions de décès dans le monde et environ 240 millions d'euros de coûts de soins de santé étaient imputables à la consommation excessive de viande rouge et transformée. En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) publiait qu'une forte consommation de viande rouge et de viandes transformées (charcuterie, salaison, conserves, produits à base de viande) était associée à un risque accru de cancer colorectal. Cette même organisation a classé la charcuterie comme cancérigène avéré pour l'homme en 2018.

La consommation de viande en France est par ailleurs, selon l'INRAE, bien supérieure aux besoins nutritionnels : « aujourd'hui, en France, 65 % de notre apport en protéines est d'origine animale », et que « l'excès de consommation de produits animaux entraîne un déséquilibre nutritionnel du régime alimentaire qui, s'il est chronique, peut contribuer à favoriser la survenue de surpoids et de maladies telles qu'hypertension, maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, etc. »

Il est impératif que les élèves soient éduqués sur ces aspects d'une importance capitale de l'alimentation, qui concerne leur santé, mais également l'habitabilité de notre planète et les conséquences qu'ont leurs choix de consommation sur des êtres sensibles.